

**CRITÈRES INDICATIFS D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES POUR LES CONTRATS DOCTORAUX**  
(approuvés par le Conseil de l'ED du 04 avril 2024)

Cette grille a pour objectif de vous guider dans l'évaluation des candidat.e.s. Plusieurs critères sont proposés, à titre indicatif, pour vous aider à évaluer qualitativement les dossiers, mais ils ne sont pas exhaustifs. Vous pouvez utiliser des nombres entiers ou décimaux pour votre notation.

NOM DE L'ÉTUDIANT :

PRÉNOM :

<b>I. ÉVALUATION DU DOSSIER ACADÉMIQUE</b>	
<b>1. QUALITÉ DU DOSSIER ACADÉMIQUE (20 points, coeff 0,3)</b>	
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyenne générale de l'étudiant.e et mention</li> <li>- Note obtenue au TER</li> </ul>
<i>Point Bonus (dans la limite de 1 point maximum)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Richesse du parcours de l'étudiant</li> <li>- Parcours universitaire interdisciplinaire et/ou parcours professionnel et/ou séjour universitaire à l'étranger (+ 0,5 pt)</li> <li>- Investissement universitaire : représentant des étudiants (Master, CG, conseil...) (+0,5 pt)</li> <li>- Production scientifique (+ 0,5 pt)</li> </ul>
<b>2. QUALITÉ DU PROJET SCIENTIFIQUE (20 points, coeff 0,5)</b>	
Critères d'évaluation	<b>Forme (4 points)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de la rédaction (grammaire, orthographe, syntaxe)</li> <li>- Lecture facile et agréable</li> </ul>
	<b>Fond (16 points)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Articulation logique</li> <li>- Clarté des hypothèses, des objectifs et de la méthodologie choisie (argumentation de l'originalité)</li> <li>- Clarté de la mise en œuvre / design expérimental (argumentation)</li> <li>- Réflexion éthique</li> </ul>
<b>3. FAISABILITÉ ET PRISE DE RISQUE (20 points, coeff 0,2)</b>	
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience stage et/ou de TER en rapport avec la thématique proposée</li> <li>- Calendrier détaillé (dont démarches éthiques)</li> <li>- Motivation (argumentation de l'étudiant concernant la réalisation d'une thèse, projet professionnel)</li> </ul>
<i>Point Bonus (dans la limite de 0,5 point maximum)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avancement ou prise de risque</li> <li>- Accord CER ou CPP (Bonus : 0,5 pt)</li> <li>- Prise de risque théorique ou méthodologique (Bonus : 0,5 pt)</li> </ul>
<b>Point Bonus dans la limite de 1,5 points maximum (PB)</b>	

## II. ÉVALUATION DE L'AUDITION

### 1. QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION ORALE (20 POINTS, COEFF 0,3)

Critères d'évaluation	Forme (6 points) <ul style="list-style-type: none"><li>- Respect du temps de présentation</li><li>- Qualité visuelle des diapositives</li></ul>
	Fond (14 points) <ul style="list-style-type: none"><li>- Articulation logique</li><li>- Présentation synthétique</li><li>- Présentation claire et pédagogique</li></ul>

### 2. RÉPONSE AUX QUESTIONS (20 POINTS, COEFF 0,5)

Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"><li>- Argumentation précise</li><li>- Argumentation logique</li><li>- Si pas de réponse à la question : qualité de l'élaboration proposée par l'étudiant pour répondre à la question et qui permet d'évaluer comment l'étudiant se positionne par rapport à ses connaissances de bases et avancées</li></ul>
-----------------------	--

## III. RÔLE ET IMPLICATION DE L'ÉTUDIANT DANS LE PROJET (20 points, coeff 0,2)